

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avec exigence de capacités minimales N°01/DAL/SDFS/DOT46/2024

La direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique reliant les sites suivants :

LOT N°1 : 17,40 Km : Chabat El Lahm	----- Aures El Maida.
LOT N°2 : 11,40 Km : ONU Hassi El Ghalla	----- URAD El Amria.
LOT N°3 : 10,60 Km : Msan Terga	----- URAD El Malah.
LOT N°4 : 7,10 Km : URAD Hammam Bouhadjar	----- MSAN Ain El Beida.
LOT N°5 : 6,00 Km : sécurisation Metro Switch Sidi Ben Adda.	
LOT N°6 : 5,10 Km : Emir Abdelkader J/D PK 19+200 RN 22	----- Beni Ghannem.
LOT N°7 : 3,00 Km : Msan Sidi Ouriache	----- Ouled Azzouz.

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises dont l'activité est ressource en eau (hydraulique), voirie et réseau divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

le palier 01 (Lots inférieur ou égale à 10 Km).

- Les entreprises ayant la qualification une (01).
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications.
- Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

le palier 02 (Lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km).

- Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie deux 02 à six (06).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte 001 00728 0300000 100/13.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- 1- Dossier Administratif** : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- Une offre technique** : insérée dans une enveloppe fermée à part, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- Une offre financière** : insérée dans une enveloppe fermée à part, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe, anonyme qui portera la mention :

« **APPEL D'OFFRES N°01/DAL/SDFS/DOT46/2024** »

« **Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique** »

Adresse : N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Les plis doivent être adressées à :

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D’AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049**

**ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d’Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M’hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l’ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 13h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l’ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 13h00, à l’adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date limite de dépôt sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :